



LE SCANDALE DES EXPORTATIONS D'ARMES CANADIENNES IL EST TEMPS DE METTRE FIN À LA FAILLE

LE CANADA CONTINUE D'ARMER DES CRIMES DE GUERRE

Un nouveau rapport prouve que des armes et des pièces militaires fabriquées au Canada sont acheminées vers Israël via les États-Unis, en raison d'une faille importante dans la législation canadienne. La loi « Finies les failles » permettrait de la combler. **Mais elle ne sera pas adoptée sans votre aide.**

BILAN DU RAPPORT

Contredisant directement les nombreuses affirmations de notre gouvernement selon lesquelles les exportations militaires canadiennes ne sont pas utilisées dans ce génocide, **ce nouveau rapport révèle l'expédition de composants essentiels à la fois pour les avions de combat israéliens et pour les bombes qu'ils continuent de larguer sur Gaza :**

- Des centaines d'expéditions provenant de fabricants militaires canadiens vers les usines d'armement américaines qui fabriquent les principaux avions de combat, bombes et obus d'artillerie d'Israël.
- Près de 500 expéditions de TNT fabriqué en Europe transitant par un port du Québec et les autoroutes canadiennes à destination des fabricants de bombes américains.
- Des dizaines de composants canadiens du F-35 expédiés vers Israël quelques jours seulement après leur arrivée dans des installations américaines.



PALESTINIAN
YOUTH
MOVEMENT

حركة
الشباب
الفلسطيني

ARMIS
EMBARGO
NOW

CJPME

LA FAILLE AMÉRICAINE

Ce flux est possible en raison d'une faille juridique qui exempte la plupart des exportations militaires vers les États-Unis du processus de permis ou d'examen des droits humains. Une fois aux États-Unis, la plupart de ces exportations militaires sont soit assemblées en systèmes complets puis envoyées en Israël, soit réexpédiées en Israël sous forme de pièces détachées, sans aucun contrôle ni obligation de rendre des comptes.

Le Canada a signé le Traité sur le commerce des armes, s'engageant à interdire les exportations d'armes susceptibles de faciliter les crimes de guerre. Mais des centaines de milliers de Palestiniens ont été tués depuis octobre 2023. L'ONU dispose de nombreuses preuves de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le gouvernement affirme avoir suspendu les exportations d'armes vers Israël. **Mais les armes continuent de circuler vers Israël depuis les usines canadiennes et via les ports canadiens, sans être déclarées ni réglementées, grâce à la faille juridique américaine.**

LISEZ
LE
RAPPORT



LE SCANDALE DES EXPORTATIONS D'ARMES CANADIENNES IL EST TEMPS DE METTRE FIN À LA FAILLE

LE CANADA CONTINUE D'ARMER DES CRIMES DE GUERRE

Un nouveau rapport prouve que des armes et des pièces militaires fabriquées au Canada sont acheminées vers Israël via les États-Unis, en raison d'une faille importante dans la législation canadienne. La loi « Finies les failles » permettrait de la combler. **Mais elle ne sera pas adoptée sans votre aide.**

BILAN DU RAPPORT

Contredisant directement les nombreuses affirmations de notre gouvernement selon lesquelles les exportations militaires canadiennes ne sont pas utilisées dans ce génocide, **ce nouveau rapport révèle l'expédition de composants essentiels à la fois pour les avions de combat israéliens et pour les bombes qu'ils continuent de larguer sur Gaza :**

- Des centaines d'expéditions provenant de fabricants militaires canadiens vers les usines d'armement américaines qui fabriquent les principaux avions de combat, bombes et obus d'artillerie d'Israël.
- Près de 500 expéditions de TNT fabriqué en Europe transitant par un port du Québec et les autoroutes canadiennes à destination des fabricants de bombes américains.
- Des dizaines de composants canadiens du F-35 expédiés vers Israël quelques jours seulement après leur arrivée dans des installations américaines.

LA FAILLE AMÉRICAINE

Ce flux est possible en raison d'une faille juridique qui exempte la plupart des exportations militaires vers les États-Unis du processus de permis ou d'examen des droits humains. Une fois aux États-Unis, la plupart de ces exportations militaires sont soit assemblées en systèmes complets puis envoyées en Israël, soit réexpédiées en Israël sous forme de pièces détachées, sans aucun contrôle ni obligation de rendre des comptes.

Le Canada a signé le Traité sur le commerce des armes, s'engageant à interdire les exportations d'armes susceptibles de faciliter les crimes de guerre. Mais des centaines de milliers de Palestiniens ont été tués depuis octobre 2023. L'ONU dispose de nombreuses preuves de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Le gouvernement affirme avoir suspendu les exportations d'armes vers Israël. **Mais les armes continuent de circuler vers Israël depuis les usines canadiennes et via les ports canadiens, sans être déclarées ni réglementées, grâce à la faille juridique américaine.**

LISEZ
LE
RAPPORT



LOI C-233: FINIES LES FAILLES

En février, le Parlement votera sur le projet de loi C-233, un projet de loi présenté par la députée néo-démocrate Jenny Kwan. Il modifierait la législation canadienne afin de :

- 1) **Mettre fin à la faille juridique américaine** : plus aucune exemption automatique pour les armes destinées aux États-Unis.
- 2) **Traiter les composants comme des armes** : les composants militaires sont soumis au même contrôle que les systèmes finis.
- 3) **Interdire la complicité dans les crimes de guerre** : adopter le droit international qui interdit les exportations liées au génocide ou aux crimes contre l'humanité.
- 4) **Mettre fin aux permis généraux** : chaque exportation doit faire l'objet d'une autorisation individuelle et d'un examen au regard des droits de la personne.
- 5) **Transparence** : rapports annuels au Parlement sur les exportations du Canada et leur destination.

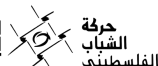
À CET INSTANT

Le projet de loi C-233 offre **une occasion rare** de modifier la législation canadienne. Cependant, les projets de loi d'initiative parlementaire sont rarement adoptés. **Celui-ci ne pourra se concrétiser que si nous nous organisons.**

LE CANADA PEUT CESSER D'ÊTRE COMPLICE DU GENOCIDE. METTEZ FIN AUX FAILLES. APPUYEZ LE PROJET DE LOI C-233.



PALESTINIAN
YOUTH
MOVEMENT



VOTRE RÔLE

RAISE AWARENESS ABOUT THE U.S. LOOPHOLE

Aidez-nous à faire de ce rapport le scandale qu'il incarne :

envoyez-le à vos amis et camarades, partagez-le sur les réseaux sociaux, collez des affiches, distribuez des tracts et faites passer le mot. Tout le monde au Canada devrait savoir que notre gouvernement nous a menti et que des armes continuent d'être acheminées vers Israël depuis des usines canadiennes et via des infrastructures canadiennes.

EXIGEZ QUE VOTRE DÉPUTÉ APPUIE LE PROJET DE LOI C-233.

Appelez, envoyez un courriel et rendez visite à votre député :

« Nous avons désormais la preuve que le Canada fabrique et expédie des pièces essentielles à la fois pour l'avion de combat le plus destructeur d'Israël ET pour les bombes qu'il largue. Cette complicité doit cesser. Le Canada doit combler la lacune juridique américaine, interdire toutes les exportations d'armes vers Israël et se conformer au droit international. Je vous incite vivement à voter oui à la motion C-233. »

ENVOYEZ UN COURRIEL À VOTRE DÉPUTÉ



LOI C-233: FINIES LES FAILLES

En février, le Parlement votera sur le projet de loi C-233, un projet de loi présenté par la députée néo-démocrate Jenny Kwan. Il modifierait la législation canadienne afin de :

- 1) **Mettre fin à la faille juridique américaine** : plus aucune exemption automatique pour les armes destinées aux États-Unis.
- 2) **Traiter les composants comme des armes** : les composants militaires sont soumis au même contrôle que les systèmes finis.
- 3) **Interdire la complicité dans les crimes de guerre** : adopter le droit international qui interdit les exportations liées au génocide ou aux crimes contre l'humanité.
- 4) **Mettre fin aux permis généraux** : chaque exportation doit faire l'objet d'une autorisation individuelle et d'un examen au regard des droits de la personne.
- 5) **Transparence** : rapports annuels au Parlement sur les exportations du Canada et leur destination.

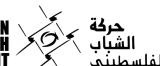
À CET INSTANT

Le projet de loi C-233 offre **une occasion rare** de modifier la législation canadienne. Cependant, les projets de loi d'initiative parlementaire sont rarement adoptés. **Celui-ci ne pourra se concrétiser que si nous nous organisons.**

LE CANADA PEUT CESSER D'ÊTRE COMPLICE DU GENOCIDE. METTEZ FIN AUX FAILLES. APPUYEZ LE PROJET DE LOI C-233.



PALESTINIAN
YOUTH
MOVEMENT



VOTRE RÔLE

RAISE AWARENESS ABOUT THE U.S. LOOPHOLE

Aidez-nous à faire de ce rapport le scandale qu'il incarne :

envoyez-le à vos amis et camarades, partagez-le sur les réseaux sociaux, collez des affiches, distribuez des tracts et faites passer le mot. Tout le monde au Canada devrait savoir que notre gouvernement nous a menti et que des armes continuent d'être acheminées vers Israël depuis des usines canadiennes et via des infrastructures canadiennes.

EXIGEZ QUE VOTRE DÉPUTÉ APPUIE LE PROJET DE LOI C-233.

Appelez, envoyez un courriel et rendez visite à votre député :

« Nous avons désormais la preuve que le Canada fabrique et expédie des pièces essentielles à la fois pour l'avion de combat le plus destructeur d'Israël ET pour les bombes qu'il largue. Cette complicité doit cesser. Le Canada doit combler la lacune juridique américaine, interdire toutes les exportations d'armes vers Israël et se conformer au droit international. Je vous incite vivement à voter oui à la motion C-233. »

ENVOYEZ UN COURRIEL À VOTRE DÉPUTÉ

